

Pourquoi choisissez-vous d'inscrire votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement ?

Quelles sont vos attentes de la part de l'équipe éducative ?

Si notre demande est prise en compte, nous nous engageons pour la durée de la scolarité de notre enfant à :

- respecter le projet éducatif et le règlement intérieur de l'école,
- souscrire une assurance responsabilité civile et individuelle accident.

L'établissement se garde le droit de ne pas accepter la réinscription d'un élève pour la rentrée scolaire suivante.

Fait à le

Signature du(des) responsable(s) légal(-aux) :

Pièces à joindre : copie du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant ainsi que des bulletins des années précédentes.